



GROUPE D'ESPÈCES



GRÈBE À COU NOIR

Le grèbe à cou noir fait partie du groupe des grèbes, les informations de cette page concernent l'ensemble des grèbes.

DES PLONGEURS HORS PAIR

Parmi les grèbes, que l'on regroupe en vingt-deux espèces, certains sont visibles à l'année ; les autres, qui sont de type migrateur, nous arrivent généralement à l'automne, poussés par la rigueur des régions septentrionales où ils se reproduisent. La plupart hiverne en groupe. Les grèbes se plaisent soit sur l'eau, soit sous l'eau, et sont peu adaptées à la marche sur terre où ils ne vont que très rarement. Le vol n'est pas non plus leur spécialité car leurs ailes sont relativement petites et leur musculature pectorale est peu développée. Tous les grèbes sont par contre de remarquables plongeurs. Ainsi, le grèbe castagneux, plongeur à répétition infatigable, peut rester de 10 à 30 secondes sous la surface. Le grèbe huppé plonge avec une douceur caractéristique et ne provoque que de légers remous. Ils sont présents en Bretagne, tout comme le grèbe à cou noir et le grèbe esclavon.

COMMENT LES RECONNAÎTRE ?

Côté taille, on peut classer les grèbes en trois catégories : les grands, comme le grèbe huppé, les moyens, comme les grèbes à cou noir et les grèbes esclavon, et les petits, comme les grèbes castagneux. Ils appartiennent à la famille des podicipedidae, ce qui signifie littéralement « pieds au derrière » : leurs pattes sont en effet très en arrière et très courtes pour favoriser la nage. Leurs plumages, qui les isolent parfaitement de l'eau, sont doux et épais. On les utilisait autrefois pour réaliser des manchons ou border des pelisses (manteau doublé). Leur plumage nuptial a des couleurs généralement vives, surtout au niveau de la tête, tandis que leur plumage internuptial est plus discret et plus terne. Les grèbes volent cou tendu, pattes pendantes, avec des battements d'ailes rapides.

© Dominique Marques



- Long corps en fuseau
- Pattes courtes avec doigts lobés
- Bec pointu
- Queue très réduite
- Ailes petites

OÙ VIVENT-ILS ?

Les grèbes habitent les plans d'eau, parfois de grande taille.

- Étangs
- Lacs
- Lagunes côtières
- Baies

ZOOM SUR LE GRÈBE À COU NOIR

Le grèbe à cou noir est sédentaire en France mais quelques migrateurs nordiques viennent renforcer ses effectifs chaque année en hiver. Il offre en période nuptiale un beau plumage roux et noir, avec une remarquable mèche blonde à l'arrière de l'œil. À l'âge adulte, son iris est d'un rouge spectaculaire. Très grégaire pour l'hivernage, il préfère pour la nidification former de petites colonies. Il construit un nid flottant, composé de débris de feuilles et de tiges de roseaux. Les adultes couvent conjointement trois à quatre œufs. Le grèbe à cou noir s'alimente essentiellement d'insectes mais aussi de crustacés et de poissons, qu'il pêche en plongée.

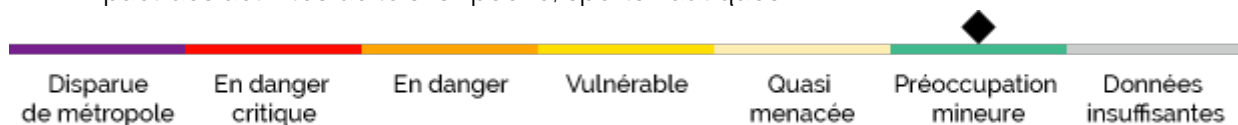
© Dominique Marques



POURQUOI FAUT-IL LES PROTÉGER ?

Les grèbes sont rares en France et notamment exposés à :

- La pollution marine par les hydrocarbures
- L'altération de leurs habitats : assèchement des étangs, urbanisation, usage de pesticides, exploitation des plans d'eau pour la pisciculture
- L'impact des activités de loisirs : pêche, sports nautiques



Sources : UICN, liste rouge française

Etat écologique

du grèbe à cou noir selon l'Union internationale pour la conservation de la nature.

QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

- En arrivant sur mon spot, je repère les oiseaux en même temps que j'analyse les conditions de pratiques et je m'organise pour ne pas les déranger.
- Si je repère des groupes d'oiseaux, je reste à bonne distance et j'essaie de ne pas m'en approcher. S'ils s'envolent, c'est que je suis trop proche... mais comme dans ma pratique je m'améliore de jour en jour.
- Si j'ai un chien, je le tiens en laisse pour éviter les envols inutiles.